

Image not found or type unknown



Mon vehicule declarer epave l'assurance tard a payer

Par **marcelus**, le **14/05/2012** à **13:15**

Bonjour, rnapres un accident, dont je ne suis pas responsable, mon scooter (125 X9) a été déclaré épave par l'expert, tous les papiers ont été réglés, et je dois être remboursé de 700 EURO, mais n'ayant pas le nom de l'autre assurance (sur le constat la personne a oublié d'écrire le nom de son assurance, sinon tout le reste y ai) la mienne ne veut pas me payer tout de suite, ils me disent que l'autre assureur qui doit me rembourser, alors ça traîne, cela fait déjà un mois. rnes ce qu'il y a un moyen que je récupère mon chèque plus vite? ront il le droit de faire ça? rny a-t-il une loi contre ça? rnrnmerci de m'aider.